



FICHE SIGNALÉTIQUE

Institut de Formation de Soins Infirmiers à CHATEAUDUN (IFSI)

Fiche d'identité :

Organisme gestionnaire : Centre Hospitalier de CHATEAUDUN

Statut : PUBLIC

Directeur (par intérim): Monsieur Raoul PIGNARD

Adresse : Route Jallans,
28205 CHATEAUDUN Cedex

☎ : 02 37 44 40 40 / 📠 : 02 37 44 40 01 / @ : direction@ch-chateaudun.fr

Correspondant financier CH :

Madame Isabelle LEROY @ : ileroy@ch-chateaudun.fr

Etablissement de formation :

Directeur : Mme Anne DUFOIX, Directrice par intérim

Adresse : 30 rue de la Madeleine, BP 110
28205 CHATEAUDUN

☎ : 02 37 44 63 91 / 📠 : 02 37 44 93 78 / @ : ifsi@ch-chateaudun.fr ; adufoix@ch-chateaudun.fr

Correspondant dispositif bourse : Mme Katia DERRE

☎ : 02 37 44 63 93

Elu du conseil Régional titulaire aux Conseils pédagogiques : Fabien VERDIER

OFFRE DE FORMATION

1. Diplômes

DIPLOMES PREPARES	DUREE DE FORMATION	NIVEAU	BOURSE REGIONALE
Diplôme d'Etat d'aide-soignant	10-12 mois	V	OUI
Diplôme d'Etat d'infirmier	3 ans	III	OUI

2. Effectifs et quotas par formations

DIPLOMES	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015* (prévisionnel)	
	Effectif cumulé	Quota annuel	Effectif cumulé	Quota annuel																
Alde-soignant	30	30	30	30	30	30	30	30	28	30	28	30	30	30	34	40	40	40	41	40
Infirmier	119	40	108	40	116	40	120	40	121	40	123	40	116	40	120	40	117	40	120	40
TOTAL EFFECTIFS PAR ANNEE	149	70	138	70	146	70	150	70	149	70	151	70	146	70	154	80	157	80	161	80

* L'effectif réel sera connu en juillet 2016, lorsque l'institut aura arrêté ses comptes de résultats

FINANCEMENT DU CENTRE HOSPITALIER

1. Fonctionnement

1.1 Subvention annuelle de fonctionnement attribuée

Année	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	*2016
Montant Subvention	210 082 €	511 418 €	769 326 €	816 527 €	800 957 €	826 000 €	830 726 €	882 165 €	858 620 €	854 320 €	952 200 €	793 500 €
Variation N-1 Valeur		301 336	257 908	47 201	-15 570	25 043	4 726	51 439	-23 545	-4 300	97 880	
Variation %			50%	6%	-2%	3%	1%	6%	-3%	-1%	11%	

Commentaires :

* Pas de variation entre le budget 2015 et 2016 puisque le montant de 793 500 € correspond au 1er et 2ème acompte 2016

1.2 Montant annuel et nombre de bourses accordées aux étudiants

Diplômes	ANNEE 2005		ANNEE 2006		ANNEE 2007		ANNEE 2008		ANNEE 2009		ANNEE 2010		ANNEE 2011		ANNEE 2012		ANNEE 2013		ANNEE 2014		ANNEE 2015	
	Nombre de boursiers	Montant accordé																				
Infirmier	52	120 985 €	56	206 043 €	17	64 767 €	38	131 975 €	39	147 427 €	35	110 175 €	31	116 859 €	32	98 101 €	37	139 216 €	41	160 327 €	46	175 382 €
Aide-soignant			17	68 020 €	42	143 993 €	19	60 189 €	12	43 957 €	10	24 905 €	19	70 968 €	12	40 045 €	14	51 674 €	17	52 543 €	20	59 764 €
Aide-soignant (cursus partiel)																				2	4 209 €	
TOTAL	52	120 985 €	73	274 063 €	59	208 760 €	57	192 164 €	51	191 384 €	45	135 080 €	50	187 827 €	44	138 146 €	51	190 890 €	58	212 870 €	68	239 355 €

2. Investissement

2.1 plan annuel d'équipement

INVESTISSEMENTS 2015

Commission Permanente du 22 mai 2015

LISTE DES INVESTISSEMENTS	
MATERIELS PEDAGOGIQUES	
1 chariot d'urgence et équipements	7 720,00
AUTRES MATERIELS	
1 ordinateur portable + Souris + Sacoche de transport	723,00
1 banquette d'accueil 2 places	557,00
1 bureau droit avec caisson	520,20
Coût total TTC €	9 520,20
Plan de Financement :	
Participation C.R. en €	9 520,20
Participation C.R. en %	100%
Participation O.G. en €	0,00
Participation O.G. en %	0%
Date d'éligibilité	22/05/2015
Date de transmission des pièces pour le solde	31/10/2016
Date de fin de convention	28/02/2017

Années antérieures			
Date CPR	Objet	Coût total	Subvention Régionale
2007	Mise à disposition de 8 ordinateurs, 1 imprimante et 1 serveur : cession en 2012	7 015,14 €	4 647,06 €
2009	Travaux de mise en sécurité-incendie du bâtiment + réalisation de travaux et l'acquisition de mobilier et de matériels informatiques et pédagogiques	86 550,61 €	86 550,61 €
07/09/2012	Plan annuel d'équipement 2012	26 838,84 €	26 838,84 €
07/06/2013	Plan annuel équipement 2013	5 277,57 €	5 277,57 €
16/05/2014	Plan annuel d'équipement 2014	7 915,46 €	7 915,46 €

2.2 Travaux (PPI)

Commission permanente du 17 octobre 2014 – Entretien

Description des travaux	Coût TTC	Participation demandée à la Région	Opportunité de la demande	Subvention proposée	Dépense subventionnable	Cofinancements
Réfection peinture	38 292,31 €	162 000,00 €	Il s'agit d'une priorité compte tenu de l'état de vétusté des biens	162 000,00 €	202 607,57 €	40 607,57 €
Changement portes et fenêtres	162 512,68 €					
Installation faux plafonds salle réunion + salle informatique	1 802,58 €					
TOTAL	202 607,57 €	162 000,00 €		162 000,00 €	202 607,57 €	40 607,57 €

INFORMATIONS DIVERSES

1. Informations générales sur les formations sanitaires et sociales en Région Centre-Val de Loire

EFFECTIFS (inscrits en 2016)	Nombre total d'étudiants	6 700
	Sanitaire	5 300
	Social	1 400
	Nombre d'étudiants boursiers	2 200
EF2S - FORMATIONS	Nombre d'écoles ou instituts	22
BUDGET SANITAIRE ET SOCIAL 2016	Montant total du budget	47 133 200 €
	Fonctionnement	43 961 000 €
	dont : Financement des établissements	35 520 300 €
	Bourses aux étudiants	8 440 700 €
	Investissement	3 172 200 €

2. Signalétique extérieure

L'IFSI de Châteaudun a bénéficié fin 2013 de la mise en place d'une signalétique extérieure financée par la Région Centre-Val de Loire.

COMMENTAIRES :

Madame DUFOIX, cadre supérieur de santé, a été nommée directrice par intérim par le Centre Hospitalier de Châteaudun à compter du 25 juin 2012 suite au départ de Monsieur Pascal FAUCHET.

Le renouvellement des autorisations aux écoles du secteur sanitaire, les autorisations d'ouverture des formations d'aides-soignants et infirmiers ont été renouvelées en octobre 2011 par arrêté n° SA 2011/33 et n° SA 2011/34 du 20/10/2011. La capacité d'accueil n'a pas changé pour les infirmiers 40 en 1^{ère} année.

De plus, la Région a autorisé **l'augmentation de la capacité d'accueil** sur la formation aides-soignants de 30 à 40 à compter de la rentrée de septembre 2013.

Les travaux de câblage sont inclus en phase 3 (cad courant 2016) mais ils seront déployés à minima dans l'attente du transfert de l'école. Celui-ci est envisagé au sein de la caserne Kellermann. Une AP de 3 M € a été votée au BS 2015. Des incertitudes toutefois persistent quant au pilotage du projet (identité du maître d'ouvrage, pilotage du projet par la commune sur l'ensemble du site, répartition des domaines d'intervention entre CH et mairie...)